

# L'Internat d'excellence au lycée du Parc

mardi 7 mars 2023

## La réussite scolaire pour tous

Depuis la rentrée 2011, le lycée du Parc accueille en internat des élèves motivés, dans le cadre du dispositif de l'Internat d'Excellence, visant à promouvoir l'égalité des chances, la mixité sociale et la réussite pour tous. Notre internat a été labellisé en 2021.

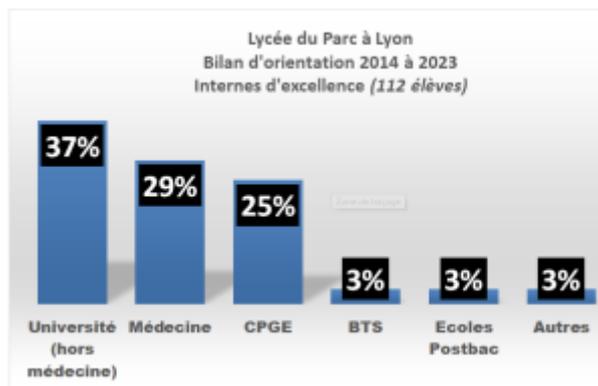
La cohabitation entre internes du second cycle et étudiants des classes préparatoires aux grandes écoles assure une ambiance propice au travail et un environnement favorable à la réussite (accès au CDI jusqu'à 21 h).

Les internes bénéficient d'un accompagnement personnalisé, proposé par des enseignants, des assistants d'éducation et des étudiants de grandes écoles.

Ils participent à toutes les activités culturelles et sportives qu'offre le lycée.

Enfin, un grand nombre de sorties leur est offert, telles que des visites de musées, des sorties théâtre et cinéma, des conférences...

C'est à terme 100 % de succès au Baccalauréat, mais surtout une affectation post-bac construite autour du projet personnel ambitieux de l'élève, qui ne dispose pas chez lui de conditions matérielles, culturelles et sociales propices à la poursuite d'études longues.



## PROCÉDURE DE RECRUTEMENT 2024/2025

- **15 places à l'Internat d'excellence seront offertes en seconde à la rentrée 2024.**
- Nous souhaitons travailler étroitement avec les collèges d'origine afin de déceler les candidatures susceptibles de tirer profit de l'Internat d'Excellence du Parc.
- La fiche de pré-candidature (à télécharger sur ce site) est à renvoyer **avant le vendredi 26 avril 2024**, par les collèges d'origine des candidats, avec les avis du professeur principal et du Principal. (aucun dossier envoyé directement par les familles ne sera examiné).
- Des entretiens seront organisés au lycée du Parc au mois de mai pour certains élèves, accompagnés de leur famille, afin de mieux connaître et comprendre le projet du jeune et pour estimer sa capacité à vivre en internat.
- Les candidatures définitives se feront sous forme dématérialisée, selon une procédure académique, communiquée par les collèges.
- La commission académique de sélection se tiendra fin mai au rectorat.



**Article - Internat de la réussite**  
L'étudiant - février 2017

**Fiche de pré-candidature**